

Psychomotricien



Métier

- Secteurs d'activité

Le spécialiste en psychomotricité exerce dans le secteur : éducatif (troubles du comportement et du mouvement), rééducatif et thérapeutique (troubles psychologiques, difficultés psychomotrices).

- Diplôme reconnu

Le diplôme nécessite l'obtention d'une « autorisation d'exercice » auprès de l'Autorité compétente du pays (Ministère de la Santé) pour être reconnu dans toute l'Union Européenne.

- Conditions de travail

Le psychomotricien travaille dans des centres spécialisés, des établissements hospitaliers, des services médico-pédagogiques ou psychiatriques. En tant que libéral, il travaille en collaboration avec les psychiatres, psychologues, pédiatres et enseignants et agit toujours sur prescription médicale. Il traite les troubles dont peuvent souffrir les enfants et adolescents mais aussi les personnes de tout âge.

- Perspectives de carrière

Le psychomotricien peut préparer les diplômes d'ergothérapeute et de masseur-kinésithérapeute en 2 ans au lieu de 3. Il peut aussi passer un diplôme de « cadre de santé » ou se spécialiser en psychothérapie.

- Qualités requises

Le psychomotricien doit faire preuve de calme, de patience, de psychologie afin d'instaurer une relation de confiance avec ses patients. Le métier demande un bon équilibre affectif et émotionnel. Le travail est passionnant et les traitements des patients sont souvent très longs.

- Conditions d'accès

Etre âgé de 17 ans minimum.

Justifier : BAC, ESEU (Examen Spécial d'Entrée à l'Université), DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires). Réussite aux épreuves d'admission (biologie, français, tests psychotechniques).

- Formation conseillée

Il faut être titulaire du diplôme d'état de Psychomotricien qui se prépare en 3 ans en Institut de formation agréé par le préfet de région ou en 2 ans après un 1er cycle d'études médicales ou un diplôme d'état (ergothérapeute, infirmier, kinésithérapeute, éducateur spécialisé...). L'accès se fait sur concours.

Etudium vous aide à réussir votre concours :

- Délai de réception de votre test d'évaluation : 24h par mail et 48h par courrier postal
- Délai de correction : 3 jours par mail et une semaine par courrier postal. Chaque correction est effectuée par un expert des concours de psychomotricité
- Durée de formation : parcours de formation établi dès votre inscription en fonction de votre date de concours
- Garantie d'un programme personnalisé en fonction de votre niveau
- Suivi pédagogique assuré par des experts du corps paramédical